RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 44DA9FEE-814F-4F69-8530-D84DE1AF749E

ARVERNE GROUP
Société à mission
Société anonyme au capital social de 398 342,93 euros
Siège social : 2, avenue du Président Pierre Angot, 64000 Pau,
895 395 622 R.C.S. Pau
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 JANVIER 2025

EXTRAIT

Au cours de sa séance du 9 janvier 2025, le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil** ») a pris les décisions suivantes :

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE – FIXATION DE SES POUVOIRS ET DE SA REMUNERATION

Monsieur Pierre Brossollet indique au Conseil qu'il souhaite être assisté dans ses fonctions de président directeur général par un directeur général délégué et propose la nomination en cette qualité de Monsieur Thierry Trouyet.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, sur proposition du président directeur général,

nomme Monsieur Thierry Trouyet en qualité de directeur général délégué jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur général, étant précisé que lors de la cessation par Monsieur Pierre Brossollet de ses fonctions de directeur général, pour quelque cause que ce soit, Monsieur Thierry Trouyet demeurera en fonctions jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur général, à moins que le conseil d'administration décide la cessation immédiate de ses fonctions,

rappelle que Monsieur Thierry Trouyet, en sa qualité de directeur général délégué, disposera des mêmes pouvoir que le directeur général.

Monsieur Thierry Trouyet a déclaré par avance qu'il accepterait ce mandat pour le cas où il serait nommé, et qu'il n'était frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptibles de lui en interdire l'accès ou l'exercice.

Extrait certifié conforme par le président directeur général

DocuSigned by:
[redacted]

Pierre Brossollet